

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1er JUIN 2026

Le conseil municipal dûment convoqué le 21 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire le 1^{er} juin 2026 à 18 heures, sous la présidence de Jérôme Peyrat, Maire.

Etaient présents : Laëtitia Delbos, Nicolas Guillemet, Hervé Lacour, Nathalie Lavergne, Régis Ongaro, Alexandre Peyrat, Jérôme Peyrat, Mathilde Repetto, Sandra Roche, Marie Salles.

Absent excusé : Adrien Carves (procuration à Sandra ROCHE)

Secrétaire de séance : Sandra Roche

I – APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 20 MARS et 27 AVRIL 2026.

Il est demandé de corriger le prénom Nicole par Nicolas GUILLEMET au PV du 20 mars II désignation des délégués aux différentes commissions et syndicat.

Les projets des procès-verbaux des 20 mars et 27 avril sont approuvés à l'unanimité.

II - DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans la commune, soit institué une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de l'un des ses adjoints et de douze commissaires.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. L'administration demande une liste dressée par le conseil municipal en nombre double de commissaires titulaires et suppléants, soit pour la commune 24 contribuables.

La Direction Générale des services fiscaux désignera 6 titulaires et 6 suppléants au-vue de la proposition faite par le conseil municipal.

Le Conseil municipal désigne :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Jean Marc MONFEFOUL	Laetitia DELBOS
Marie SALLES	Régis ONGARO
Hervé LACOUR	Mathilde REPETTO
André GEORGY	Alexandre PEYRAT
Patrick BEZIN	Jacques ANGIBEAU
Ghyslain BATAILLE	Nicolas GUILLEMET
Michèle COURBRANT	Guillaume BERGERET
Marie-Thérèse PHELIP	Corine MONFEFOUL
Marie-Hélène ALLA	Nathalie LAVERGNE
Dany LAFOND	Adrien CARVES
Jean Daniel CARRIER	Sandra ROCHE
Sébastien RIPOUTEAU	Mellys LINDSTRÖM

III - APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (ATD 24) ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ATD 24

A l'unanimité des membres, le conseil municipal approuve la modification des statuts de l'agence technique Départemental (ATD24) et désigne Jérôme Peyrat représentant titulaire et Alexandre Peyrat suppléant, comme représentant de la commune à l'ATD 24.

IV - DESIGNATION DE L'ELU REPRESENTANT LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCAL D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT DE LA CCSPN)

Jérôme Peyrat est désigné par les membres du conseil municipal pour représenter la commune à la commission de la CLECT à la communauté de communes.

V - DESIGNATION DU REPRESENTANT AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT DE DEFENSE DES FORETS CONTRE LES INCENDIES DU DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE (SMO DFCI 24)

A l'unanimité des membres, le conseil municipal désigne Marie SALLES comme représentante de la commune au Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert de Défense des Forêts Contre les Incendies du Département de la Dordogne (SMO DFCI 24).

VI - DESIGNATION D'UN BENEVOLE REFERANT AU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS (CCFF)

Le conseil municipal désigne Jacques TUNEU comme bénévole référant au comité communal feux de forêts.

VII - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Sandra Roche est nommée correspondante défense par le conseil municipal.

VIII - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR NOTIFICATION : du rapport d'activité 2025, compte administratif 2025 – budget principal, compte administratif 2025 – budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), compte administratif 2025 – budget annexe Zone d'Activité Economique (ZAE) et compte administratif 2025 – budget annexe Résidence Habitat Jeune (RHJ)

Le maire présente aux membres du conseil municipal le rapport d'activité 2025 de la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir ainsi que les différents comptes administratifs 2025.

Après échanges, le conseil municipal adopte le rapport d'activité 2025 de la CCSPN et les différents comptes administratifs.

IX - QUESTIONS DIVERSES.

Installation de toilettes provisoire pour la saison. Il est question d'installer 3 cabines à l'autre extrémité du village parking Saint Aulaire ou place Maradène. La faisabilité et le coût sont à l'étude.

La fête du 20^{ème} anniversaire du jumelage est en cours de préparation.

La fête de l'école se greffera à la fête de la musique, les enfants se produiront à 18 heures, avant le début des concerts. L'Amicale Laïque assurera la buvette et petite restauration.

En l'absence de bénévole au sein du comité des fêtes, il a été décidé de sous-traiter l'organisation du concours de pétanque du mercredi soir avec le club de Cénac, une convention d'occupation du domaine public et de mise à disposition du chalet sera établie pour la saison du 17 juin au 29 septembre 2026.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h00.